vèrent définitivement la réorganisation commencée par Richelieu.

Nº 11. — Officier ingénieur de la fin du règne de Louis XIII. Il est muni de la cuirasse de siège, du bouclier et du pot-en-tête pour se rendre à la tranchée.

Au siège d'Amiens (1597), Sully faisait décider qu'à l'avenir, dans l'attaque des places, les travaux d'approche seraient exécutés par les régiments. Les premières nominations d'officiers ingénieurs datent aussi de la même année. Des officiers de la noblesse se mirent à étudier l'art d'attaquer et de défendre les places et en 1688 on comptait cinquante-cinq ingénieurs brevetés, parmi lesquels l'une des gloires militaires de la France, Le Prestre de Vauban.

Nº 12. — Gentilhomme décoré de l'ordre de Saint-Michel; règne de Charles IX.

Il porte le morion comme défense de tête, des manches de fine maille, une cuirasse de forme très élégante gravée et dorée, avec tassettes reposant sur la trousse. Longue épée à garde compliquée pour protéger la main du combattant; son pendant d'épée permet de la porter en verrou. Bottes montant jusqu'à la trousse et garniture intérieure enveloppant des chausses de soie.

C'est en 1569, sous l'autorité de Strozzi, colonel général de l'infanterie, que l'organisation des troupes à pied en régiments devient définitive. Toutefois la division du régiment en bataillons ne date que de 1635.

Nº 13. — Cartouchière munie d'étuis renfermant des charges de poudre ; accessoire du mousquet à rouet porté par le nº 14.

Nº 14. — Mousquetaire du règne de Louis XIII, muni d'un buffletin et d'un grand hausse-col pour la défense de la poitrine. Mousquet à rouet.

Dans le mécanisme de la platine de cette arme, la pierre, pyrite de fer ou silex, est au moment du tir en contact avec la roue cannelée du rouet; lorsqu'on lâche la détente, le frottement donne naissance à des étincelles qui enflamment la charge. Les accessoires de l'arme sont : une cartouchière, une poche à balles, une poire à poudre, enfin un amorçoir ou pulvérin servant aussi de clef pour le rouet. (Voir le nº 8.)

Le mousquet à rouet et l'arme à serpentin ou fusil à mèche furent employés simultanément jusqu'à l'invention de la platine à miquelet, adoptée en France vers 1670. Cette dernière fut elle-même remplacée par la platine à silex vers 1700.

Les nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 font partie des collections composant le Musée d'Artillerie de Paris.

Les nos 1, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, proviennent de la collection des Costumes de guerre, formée au Musée d'Artillerie par M. le colonel Leclercq.

Voir, pour le texte : Catalogue des collections du Musée d'artillerie, par Penguilly-l'Haridon. — Notice sur les Costumes de guerre de ce musée, 1876. — Histoire du Costume en France, par Quicherat.



Sig.